

9,4 millions d'euros de sondages commandés sous Sarkozy

Ce calcul est l'œuvre du militant écologique Raymond Avrillier, qui estime qu'une partie des études a servi à la campagne du président sortant.

Près de 10 millions : c'est l'addition totale des sondages commandés sous le mandat de Nicolas Sarkozy. 9,4 millions de sondages et d'études, très exactement.

Ce calcul est l'œuvre du militant écologique Raymond Avrillier. Le grenoblois a obtenu les factures avec difficulté, après un recours en justice.

Le prix correspond à plus de 300 sondages et études commandés. 66 l'ont été entre début 2010 et le 30 avril 2012, dont certains à une fréquence hebdomadaire.

Ces 66 sondages ont été facturés 3,04 millions d'euros à l'Elysée. S'y ajoutent 264 sondages commandés entre 2007 et 2009 pour un montant de 6,35 millions d'euros, que le militant écologiste, également maire adjoint honoraire de Grenoble, avait rendu publics en avril.

Mais les deux dernières années du quinquennat sont plus sensibles, car les sondages commandés entre 2010 et 2012 relèvent "pour partie du financement par une personne morale (l'Elysée, ndlr) de la campagne électorale de Nicolas Sarkozy", ce qui représente un délit puni par le code électoral, a estimé Raymond Avrillier aujourd'hui au cours d'une conférence de presse.

Il a notamment cité un sondage de février 2011 interrogeant les Français sur l'intervention au journal télévisé de France 2 de Dominique Strauss-Kahn, alors probable candidat à l'élection présidentielle. "A-t-il été convaincant?", "diriez-vous que DSK se situe très à gauche, à gauche, au centre gauche, etc.?" ou "diriez-vous qu'au cours de cette émission DSK vous a paru avoir changé en bien?", sont quelques-unes des questions posées par ce sondage et consultées par l'AFP.

D'autres sondages commandés par l'Elysée portent sur une intervention télévisée de Marine Le Pen, sur l'électorat écologiste ou sur "les sympathisants socialistes et la question de l'islam". "Je ne remets pas en cause le fait que l'Elysée commande des sondages mais c'est leur démesure et la thématique des sondages réalisés qui pose problème", a considéré Raymond Avrillier. Il a indiqué avoir saisi la Commission nationale des comptes de campagne pour qu'elle intègre une partie des sondages commandés par l'Elysée dans les comptes de campagne du candidat Sarkozy.

Raymond Avrillier a obtenu la liste des sondages commandés entre 2010 et 2012 à la suite d'une saisine de la Commission d'accès aux documents administratifs. Il avait déjà obtenu une partie des factures de sondages réalisés entre 2007 et 2009 grâce à un jugement du tribunal administratif de Paris du 17 février dernier.